Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260506-DE_2026_038-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Boussac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/04/2026

Le mercredi 6 mai 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA BOUSSAC s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, suivant convocation transmise le 29 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : FAUVEL Christine, VITASSE Marie-Frédérique, LOIZEAU Cyrille, LEMENANT Fanny, RABOURT Jean-Luc, BLANCHET David, BOULMER Daniel, LAYER Martine, MARTIN Monique, MOULIN Pascaline, MÉNARD-CORVAISIER Magali, RICHEUX Nadège, VIGOUR David

Excusé ayant donné procuration : NOEL David à RICHEUX Nadège, CHAPDELAINE Jérôme à RABOURT Jean-Luc

Secrétaire de séance : LAYER Martine

N° 2026-038 - CHEMINS COMMUNAUX DES LIEUX-DITS CAHAREL ET LE BEFFROY

Madame Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que par délibérations en date des 30 octobre 2024 et 18 décembre 2024, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux aux lieux- dits « Le Beffroy », « Le Brégain » et « Caharel » sur la commune de La Boussac. Par délibération n°2025-40 du 17 septembre 2025 les chemins ruraux ont été désaffectés, un prix de vente fixé à 5 euros le m2 et que les propriétaires ont été mis en demeure d'acquérir les terrains attenant à leur propriété.

Madame le Maire donne lecture du courrier d'un potentiel acheteur, en date du 7 avril 2026, souhaitant une modification du prix de vente.

Après discussions, les conseillers municipaux proposent le maintien du prix de vente à 5 € le m².

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le président de séance,
Christine FAUVEL

Le secrétaire de séance
Martine LAYER